

Monsieur le Commissaire Almunia,

Alertés par les syndicats de l'usine M-real à Alizay (France) à la fin du mois d'Octobre, nous sommes plusieurs députés européens à nous être rendus sur ce site pour constater le problème encouru par les salariés de cette compagnie, menacés de perdre leurs emplois. Nous n'avons pu que partager leur incompréhension face au refus d'M-real de vendre son usine, préférant fermer le site et licencier ses 600 employés.

En tant que députés européens, nous avons décidé de nous saisir de ce dossier, qui présente incontestablement une dimension européenne.

La fermeture de l'usine M-real est en effet on ne peut plus suspecte à la lumière du droit européen de la concurrence. Rappelons qu'en 2009, Metsäliitto, la maison-mère d'M-real, a déjà été condamnée pour entente illicite par le tribunal finlandais des marchés. Stora Enso, Metsäliitto et UPM-Kymmene étaient accusés d'avoir collaboré, entre 1997 et 2004, afin de limiter les évolutions du prix du bois.

Or aujourd'hui, c'est à nouveau une entente entre ces trois compagnies qui est suspectée. Chacune d'entre elle s'apprête à fermer une usine à un an d'intervalle. Stora Enso a fermé le site de Baienfurt en 2010, fermeture d'un site de carton pouvant profiter à M-real. La fermeture de l'usine d'M-real à Alizay produisant du papier fin, prévue pour fin 2011, serait elle-même bénéfique pour UPM, qui elle prévoit de fermer une usine de papier magazine en 2012, fermeture bénéfique pour Sora Enso. La boucle est bouclée.

Ce qui génère d'autant plus nos suspicions est la volonté d'M-real de fermer à tout prix, et ceci à l'heure même où trois repreneurs sérieux se sont fait connaître. La compagnie invoque sans cesse de nouvelles clauses évinçant les intéressés de la liste des repreneurs potentiels. La vente de l'usine d'Alizay est une vente négative, mais elle occasionnerait pour M-real un coup avoisinant les 30 millions d'euros. Si l'usine fermait, la compagnie devrait déboursier 60 millions d'euros pour le PSE et la dépollution du site. Cette décision est donc d'autant plus incompréhensible qu'elle est beaucoup moins rentable économiquement que la vente, du moins de prime abord.

Notre action européenne s'impose également car tout dialogue avec M-real est impossible. La compagnie a refusé de rencontrer un Ministre de la République française, signe qu'elle refuse catégoriquement d'entrer en négociation avec les représentations politiques. Les employés ont par ailleurs été prévenus qu'en cas d'interpellation d'élus, ils ne recevraient que les montants minimums légaux de prime de licenciement.

Le Jeudi 10 novembre, nous avons donc envoyé la question écrite "Compatibilité du comportement de l'entreprise M-real avec le droit européen de la concurrence" à la Commission européenne. Par le biais de cette question, nous souhaitons obtenir une analyse juridique des conditions de fermeture de l'entreprise M-real (France), et attirer

l'attention de la Commission sur la suspicion d'une entente illicite au sens de l'article 104 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne.

Le Mardi 15 Novembre, nous avons reçu une délégation de l'intersyndicale d'M-real à Strasbourg afin de faire le point sur la situation et sur les démarches européennes encourues afin de débloquer la situation. Les employés d'M-real ont tenu à souligner l'urgence de l'obtention de résultats concrets, étant donné qu'il ne reste qu'un délai de neuf jours pour que l'achat de l'usine soit rentable pour les repreneurs potentiels. Nous nous sommes engagés à nous battre pour trouver une issue satisfaisante à cette situation, et espérons que vous vous sentirez également interpellés par cette affaire.

Pervenche Bérès
Karima Delli
Estelle Grelier
Jacky Hénin
+ MEP finlandaise